



**L'Administration communale de Lontzen engage  
pour les mois de juillet et août 2023  
des étudiants pour travailler au service voirie de la commune de Lontzen**

**Conditions requises :**

- Etre âgé de 17 ans au moins
- être prêt à travailler pendant 4 semaines ininterrompues

**Constitue un avantage:**

- habiter la commune de Lontzen
- Etre titulaire du permis de conduire B

Le même candidat ne pourra être désigné, au maximum, que deux fois pour le travail de vacances à condition d'une bonne évaluation par le contremaître.

Si vous êtes intéressé(e)? Veuillez-nous faire parvenir votre candidature, accompagnée d'une photo, du curriculum vitae, ainsi que d'un certificat de bonne vie et mœurs **par courrier postal ou par e-mail** au plus tard pour le **30 mars 2023** au

**Collège communal de LONTZEN  
rue de l'église 46  
4710 Lontzen**

Pour des plus amples informations veuillez-vous adresser au secrétariat par téléphone 087/ 89.80.52 ou par e-mail [maria.kalff@lontzen.be](mailto:maria.kalff@lontzen.be)